

<http://pierre-alainmillet.fr/La-Sacoviv-est-mobilisee-pour-la-residentialisation-au>



# La Sacoviv est mobilisée pour la résidentialisation au service de ses locataires

- Lectures à €! -



Date de mise en ligne : vendredi 22 mars 2024

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**J'ai écrit ce 22 mars une lettre à la journaliste du Progrès et à sa direction. Car l'article paru le 21 mars au soir a pour effet de valoriser l'efficacité du vandalisme des dealers et de décrédibiliser le travail du bailleur. Dans la bataille qui se joue ici entre le point de deal et le bailleur, le journal Le Progrès ne peut considérer qu'il est neutre et se contenter de compter les points. L'article fait même la part belle aux dealers qui seraient efficaces et déterminés, quand le bailleur et les entreprises seraient inefficaces.**

**Rien n'est faux dans l'article, et pourtant il fait un choix, celui de valoriser les dealers.**

**J'assure tous les locataires que la SACOVIV est déterminé à réussir la résidentialisation de cette résidence et que nous ferons tout pour l'imposer aux trafiquants, que nous demandons l'aide des services de police et que nous espérons que la justice pourra condamner ceux qui veulent imposer leur violence aux habitants.**

Madame la journaliste, monsieur le directeur de rédaction

Votre article paru le 21 mars au soir à propos de la résidence SACOVIV du boulevard Croizat a pour effet de valoriser l'efficacité du vandalisme des dealers et de décrédibiliser le travail du bailleur. Dans la bataille qui se joue ici entre le point de deal et le bailleur, le journal Le Progrès ne peut considérer qu'il est neutre et se contenter de compter les points. L'article fait la part belle aux dealers qui seraient efficaces et déterminés, quand le bailleur et les entreprises seraient inefficaces. Rien n'est faux dans l'article, et pourtant il fait un choix, celui du point de vue des dealers.

Le titre donne le ton « *à peine sécurisée, la résidence Croizat est déjà dégradée* ». Vous auriez pu titrer, « *à peine dégradée, la résidence Croizat est déjà réparée* ». Car c'est bien ce qui se passe. Vous dites d'ailleurs que l'entreprise est intervenue une demi-heure seulement après la première dégradation pour consolider la clôture. Mais vous ajoutez « *c'était sans compter sur la détermination des vandales* ». Là aussi, vous auriez pu écrire « *Ils ont récidivé vers 23 heures : c'était sans compter sur la détermination du bailleur* ». Car la SACOVIV a aussi réparé le lendemain matin la casse de la nuit. C'est d'ailleurs ce que dit la directrice générale que vous citez « *Dès que c'est cassé, on répare* ».

Cette rédaction qui cherche l'effet d'étonnement du côté des dealers est un mauvais coup donné au bailleur, à ses agents qui font tout pour ne pas céder, interviennent avec les entreprises malgré la pression des dealers mécontents qui veulent faire croire que c'est leur territoire.

La bataille se joue sur les travaux de cette résidence. Elle se joue bien sûr d'abord par le travail de police et de justice. Mais elle se joue aussi dans sa représentation médiatique. De ce point de vue, vous avez une responsabilité et vous devez faire un choix. Refusez de céder à la pression journalistique de Lyon Mag ou Cnews qui s'inscrivent dans la vieille tradition voyeuriste de Minute ou Détective.

Le journal Le Progrès est le seul quotidien régional de proximité qui peut prendre le parti des habitants dans cette bataille contre le trafic. Vous avez aussi une responsabilité. Aidez-nous !